



TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ACCUEILS PERISCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
DE
MARTIGNARGUES
SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN
SAINT ETIENNE DE L'OLM
SAINT JEAN DE CEYRARGUES

Les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal fixent annuellement, par délibération des conseils municipaux, les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire.

La commune de Martignargues est représentée par son Maire, Jérôme VIC, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025, en vertu de la délibération n° 2024_015_DE en date du 20 juin 2024 du conseil municipal.

La commune de Saint Césaire de Gauzignan est représentée par son Maire, Frédéric GRAS, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025, en vertu de la délibération n° D2024_016 en date du 02 juillet 2024 du conseil municipal.

La commune de Saint Etienne de l'Olm est représentée par son Maire, Johanna HUGUET, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025, en vertu de la délibération n° DE_2024_014 en date du 1^{er} juillet 2024 du conseil municipal.

La commune de Saint Jean de Ceyrargues est représentée par son Maire, Georges DAUTUN, dûment habilité à signer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025, en vertu de la délibération n° 2024_25A_DE en date du 08 juillet 2024 du conseil municipal.

RESTAURATION SCOLAIRE

Repas enfant	4.50 €
Repas enfant majoré (selon conditions fixées par le règlement intérieur)	7.00 €
Enfant ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) avec panier repas	1.00 €

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Accueil du matin	1.70 €
Accueil du soir	1.70 €
Tarif majoré selon conditions fixées par le règlement intérieur (tarif unique et par accueil)	3.20€

<p>Pour la Commune de Martignargues</p>	<p>Pour la Commune de Saint Césaire de Gauzignan</p>
 <p>Le Maire, Jérôme VIC</p>	 <p>Le Maire, Frédéric GRAS</p>
<p>Pour la Commune de Saint Etienne de l'Olm</p>	<p>Pour la Commune de Saint Jean de Ceyrargues</p>
 <p>Le Maire, Johanna HUGUET</p>	 <p>Le Maire, Georges DAUTUN</p>